

Lab Santé Midi Libre à Perpignan : "Il y a eu des avancées incontestables mais nous sommes encore loin du compte", le handicap au travail au cœur des débats



Publié le 28/05/2026 à 14:59 , mis à jour à 17:50

Article rédigé par [Laura Morales](#)



Journaliste

L'Indépendant



Écouter cet article ⓘ

00:00 / 04:01

Powered by majelan X

Le Lab Santé Midi Libre faisait étape ce mercredi 27 mai 2026 dans les Pyrénées-Orientales au siège de L'Indépendant à Perpignan. Une première dans le département autour de laquelle deux tables rondes étaient organisées, mettant en avant l'expertise médicale sur le territoire : l'une sur le handicap au travail, l'autre intitulée "Les P.-O., territoire santé d'excellence".

Le Lab Santé Midi Libre réunissait ce mercredi 27 mai en soirée les professionnels et acteurs de santé du territoire autour de deux tables rondes. Un sujet essentiel qui "fait partie des premières préoccupations des Français et donc des habitants des Pyrénées-Orientales", introduisait Hermeline Malherbe, présidente du Département des Pyrénées-Orientales. Entourée de sa vice-présidente Françoise Fiter, en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, la présidente évoquait la problématique de désertification médicale à laquelle le conseil départemental a œuvré en "participant à l'ouverture de plusieurs maisons de santé pluridisciplinaire", avec la Région. Mais aussi "un pack santé qui accompagne autant la médecine libérale en termes d'infrastructures que tout ce qui est public comme les pôles santé". "Ce ne sont pas nos missions obligatoires mais on a investi", se réjouissait Hermeline Malherbe.



Hermeline Malherbe, présidente du Département, a rappelé sur la santé faisait partie des premières préoccupations des habitants des P.-O. / L'Indépendant - Audrey Poma

La première table ronde plaçait au cœur des débats "Le handicap au travail" avec pour interlocuteurs Nicolas Franco, directeur de la plateforme Handicap et Parcours Association Joseph Sauvy et secrétaire général adjoint de l'AIRe (Association des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques et de leurs réseaux) et Françoise Fiter, vice-présidente au conseil départemental en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Freins à l'embauche, craintes, solutions et sensibilisation

Avec pour point de départ le rappel de la loi Handicap 2005 pour l'égalité des droits et des chances, les acteurs ont souligné son importance menant à "inciter et obliger à avoir 6 % de travailleurs handicapés dans les entreprises". "La loi de 2005 a permis de poser un cadre et de faire reculer le chômage chez les personnes en situation de handicap. Il y a eu des avancées incontestables mais nous sommes encore loin du compte. Il y a encore besoin d'investir", introduisait Françoise Fiter. Nicolas Franco soulignant que cette loi "a eu le mérite de réaffirmer la place des personnes en situation de handicap dans la société". Mais dans le monde du travail, le débat s'orientait vers "ces freins à l'embauche" que peut représenter le handicap. "Il y a beaucoup de préjugés comme le fait qu'une personne handicapée serait moins efficace. Il y a de la discrimination et des craintes", confiait la vice-présidente du Département. Tandis que le directeur de la plateforme Handicap et Parcours Association Joseph Sauvy justifiait ces craintes par "un manque de connaissance. Il faut essayer de dépasser ce quota à respecter. L'enjeu essentiel c'est de maintenir l'embauche des personnes en situation de handicap et d'établir un lien employé-employeur. Il y a besoin d'un travail de proximité entre les acteurs. C'est important, une fois dans l'entreprise, de continuer à accompagner les personnes en situation de handicap".



Françoise Fiter, vice-présidente au conseil départemental, et Nicolas Franco, directeur de la plateforme Handicap et Parcours Association Joseph Sauvy. / L'Indépendant - Audrey Poma

Un point particulier a été apporté sur l'importance de la sensibilisation en milieu professionnel. Quant aux perspectives pour l'avenir sur la question du handicap dans le travail, les avis divergeaient. "Il faudrait une nouvelle loi de 2005 qui définisse les moyens nécessaires d'accompagnement. Plus nous serons nombreux à sensibiliser, mieux ce sera. En entreprise, il faut aussi accepter qu'une personne en situation de handicap soit moins efficace, même si ce n'est pas toujours forcément le cas. Mais les mentalités doivent encore évoluer là-dessus", confiait Françoise Fiter. Nicolas Franco avançait lui : "On a quand même multiplié par 10 l'inclusion depuis la loi 2005, c'est déjà un bon départ. Mais il faut du temps". En 2025, 8452 orientations Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTF) avaient été demandées dans les Pyrénées-Orientales.